

**47^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 8 juin 2021 – 19 h
Réunion virtuelle - Zoom**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public qui se joint via Facebook pour cette dernière réunion de l'année scolaire. Elle invite les membres du Conseil et du personnel administratif à se présenter à tour de rôle.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem, Richard Gallant, Gérard Robichaud, Marie-France Maltais, Mario Pelletier, Danny Comeau, Nathalie Mallais Comeau, Yanilou Babineau

Directrice générale : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet
Coordonnateur des relations stratégiques : Ian-Guillaume Desroches

Absences : Marcel Basque

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 389, RÉOLUTION 47-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 8 juin 2021.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit n'est rapporté.

**5. Lien avec la communauté
5.1 Forum de discussion – CPAÉ**

La présidente explique que ce forum n'aura pas lieu tant que les réunions publiques se tiendront virtuellement.

5.2 Honneur au mérite

Sans objet

6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet

7. Pour discussion ou décision du CED

7.1 Correspondance de la FJFNB – nomination nouvelle élève conseillère 2021 – 2022

MOTION 390, RÉOLUTION 47-7.1

**Le conseiller Pelletier propose
Appuyé par la conseillère Mallais-Comeau**

QUE le Conseil d'éducation fasse parvenir une lettre au ministre Cardy, afin que soit entérinée la nomination de la nouvelle élève conseillère Meggie McGarw de la polyvalente W.-A.-Losier de Tracadie pour l'année scolaire 2021 – 2022.

Adoptée

7.2 Réunion de travail supplémentaire 26 mai 2021 – huis clos

MOTION 391, RÉOLUTION 47-7.2

La conseillère Maltais propose
Appuyé par le conseiller Pelletier

QUE soient approuvées par le Conseil d'éducation, les discussions tenues à huis clos à la réunion de travail supplémentaire le 26 mai 2021.

Adoptée

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 11 mai 2021

MOTION 392, RÉOLUTION 47-8.1

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 11 mai 2021.

Adoptée

8.2 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Remise des diplômes – format

Le directeur général explique que le point Covid de cette réunion est essentiellement basé sur la cérémonie de remise des diplômes et le format dans lequel vont se tenir ces cérémonies. Le directeur général informe les conseillers qu'il a été demandé aux écoles de soumettre au district, un plan opérationnel prévoyant l'organisation des cérémonies de remise des diplômes et que ces plans devraient envisager des scénarios différents selon la zone sanitaire en vigueur au moment des cérémonies (rouge, orange ou vert). Cependant, les autres activités de fin d'année tel que le bal des finissants ne pourront avoir lieu. Le directeur générale précise aux membres du Conseil que le format des cérémonies de remise des diplômes sera restrictif avec un nombre d'invités limité ce qui impactera les conseillers d'éducation, habituellement invités aux cérémonies de leur sous-district respectif. La direction générale est en pourparler avec le MEDPE afin de voir à un allègement des contraintes sanitaires, toutefois les discussions restent en cours.

Le Conseil souhaite que les élèves soient interrogés dans l'organisation des cérémonies afin que ce passage important dans la vie des finissants et finissantes soit souligné à sa juste valeur. Les conseillers d'éducation relèvent également que le format des cérémonies et plus particulièrement leur absence, les pénalise, car leur présence permettait un rapprochement avec la communauté et de délivrer la bourse du Conseil. Le directeur général indique que le format de remise de la bourse du CED sera différent des années précédentes afin de décongestionner la scène, mais un suivi sera fait afin d'en assurer la remise. De plus, le Conseil constate que le déroulement des cérémonies ne semble pas fixé, le directeur des services administratifs et financiers confirme que le district n'a pas encore reçu l'ensemble des plans opérationnels et reste dans l'attente de précisions de la part du gouvernement. Le directeur général ajoute que le DSFNE dans son ensemble souhaiterait voir un assouplissement des mesures sanitaires, sans pour autant mettre en danger les étudiants, mais le DSFNE se doit d'appliquer ce que la santé publique lui impose.

9.2 Calendrier scolaire 2021 – 2022

Le directeur général présente le calendrier scolaire pour l'année 2021 – 2022. Il précise que cette année scolaire commence tard en septembre 2021 et finit tard en juin 2022. Le directeur général apporte des précisions sur le congé de fin d'année qui commence tardivement afin de répondre au mieux à la période des fêtes de fin d'année. Les sept districts scolaires se sont entendus sur un début de congé le jeudi 23 décembre 2021 et programmé un retour des élèves au 10 janvier 2022. Les enseignants auront quant à eux une journée de formation le 7

janvier 2022 pour commencer l'année civile. La direction générale ajoute que les six écoles sélectionnées dans le cadre du programme « L'école réimaginée » auront un calendrier scolaire légèrement modifié.

La présidente s'interroge sur les demi-journées inscrites au calendrier scolaire, le directeur général précise qu'il s'agit de dix demi-journées CAP (communauté d'apprentissage professionnel) et que ces demi-journées sont appelées à modifier pour les écoles faisant partie des programmes « L'école réimaginée » et « La semaine réinventée » et feront l'objet d'une communication publique.

9.3 Nouvelles nominations – directions d'écoles

Le directeur général informe les membres du Conseil des nouvelles nominations récentes au sein du district :

Postes de directions – mandats de 5 ans à compter de juillet 2021

- ◆ Julie Cormier – Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet
- ◆ Renelle Castonguay – Académie Notre-Dame de Dalhousie

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget du CED 2021 – 2022

MOTION 393, RÉOLUTION 47-10.1.1.1

La conseillère Mallais-Comeau propose

Appuyée par la conseillère Maltais

QUE soit approuvé le budget du CED pour l'année 2021 – 2022 au montant de 123 000,00 \$

Adoptée

10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE – plan de dépenses 2021 – 2022

MOTION 394, RÉOLUTION 47-10.1.1.2

La conseillère Mallais-Comeau propose

Appuyée par le conseiller Robichaud

QUE soit approuvé, tel que présenté, le plan de dépenses du budget d'exploitation du DSFNE pour l'année financière 2021 – 2022, au montant de 118 827 900 \$.

Adoptée

10.1.2 Comité des politiques

10.1.2.1 Politique 2.4 – Délégation à la direction générale

MOTION 395, RÉOLUTION 47-10.1.2.1

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé par la conseillère Mallais-Comeau

QUE soient approuvées par le Conseil d'éducation les modifications proposées à l'article 2.4.1 et l'ajout 2.4.4 de la politique 2.4 – Délégation à la direction générale.

Adoptée

10.1.2.2 Politique 3.1 – Relation avec le personnel

MOTION 396, RÉOLUTION 47-10.1.2.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soient approuvées par le Conseil d'éducation les modifications proposées à l'article 3.1.1 et 3.1.4 de la politique 3.1 – Relations avec le personnel.

Adoptée

10.1.2.3 Politique 3.5 – Protection des actifs

MOTION 397, RÉOLUTION 47-10.1.2.3

La conseillère Maltais propose
Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation l'ajout de l'article 3.5.5 à la politique 3.5 – Protection des actifs.
Adoptée

10.1.2.4 Politique 3.10 – Réaménagement des communautés scolaires

Le Conseil souhaite revoir dans une prochaine réunion l'ajout d'un article faisant état d'une procédure afin de nommer une installation scolaire à la politique 3.10 – Réaménagement des communautés scolaires. L'article 3.10.4 et l'annexe A proposés n'est pas adopté lors de cette séance.

MOTION 398, RÉOLUTION 47-10.1.2.4

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Mallais-Comeau

QUE soient approuvées par le Conseil d'éducation les modifications proposées au préambule et aux articles 3.10.1, 3.10.2, et 3.10.3 de la politique 3.10 – Réaménagement des communautés scolaires.
Adoptée

10.1.2.5 Politique 1.8 – Réunions du Conseil – Annexe II – Proposition d'ordre du jour

Les membres du Conseil souhaitent préciser que cet ajout sera appliqué trois à quatre fois par année et que ce point sera sans objet aux autres réunions publiques.

MOTION 399, RÉOLUTION 47-10.1.2.5

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Comeau

QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation l'ajout du point 12 – « Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table) » à la proposition d'ordre du jour de la réunion publique.
Adoptée

10.1.3 Comité d'évaluation de la direction générale

MOTION 400, RÉOLUTION 47-10.1.3

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé par le conseiller Comeau

QUE soit approuvé, tel que présenté à huis clos, à la réunion de travail du 8 juin 2021, le rapport d'évaluation de la direction générale pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.
Adoptée

10.2 Rapport d'évaluation des politiques

Sans objet

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente interroge les membres du Conseil s'il y a des questionnements sur le rapport de la présidente. Aucun commentaire n'est émis.

11.2 Correspondance

Aucune correspondance reçue.

12. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires. Aucun commentaire n'est émis.

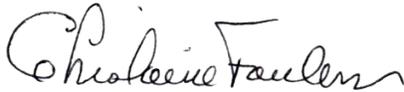
La présidente tient à remercier tous les membres du Conseil d'éducation et à souligner plus spécialement les conseillers Pelletier, Basque et l'élève conseillère Babineau pour leur participation et leur engagement. La présidente souhaite également

remercier madame Ghislaine Lavoie qui part prochainement à la retraite, pour sa contribution exceptionnelle au DSFNE et au Conseil.

Le conseiller Pelletier prend la parole afin de remercier toutes les personnes qui contribuent à l'avancement de l'éducation et tous les Conseils d'éducation passés, présents et futurs.

13. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 19h45.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil